

Le 16 Janvier 2017

A Tous les Présidents de clubs

Objet: Demande de NOTAM et Manifestations Aériennes

Bonjour à Tous

Vous voulez organiser une rencontre ou une manifestation Aérienne ouverte au public. Nous vous conseillons, avant d'envoyer vos documents, de faire parvenir vos projets **au titulaire CCRAGALS** pour le Centre Est, Auvergne & Rhône-Alpes :

- **Claude LAUVERNIER** Titulaire CCRAGALS : lauvernier.lam@gmail.com; Tel : 06 31 11 59 50

En effet dernièrement nous avons eu des rejets, de la part de la DSAC CE, de demandes de NOTAM, du fait que les renseignements afférents à ces demandes n'étaient pas complets.

- **Pour une rencontre** nécessitant un volume de vol dépassant les 150m de hauteur, ou se trouvant sur aérodrome, sur un terrain non déclaré à la DSAC, remplir le projet de demande temporaire espace aérien ci-joint. **(Nouveau document)**
- **Pour une manifestation publique** tout d'abord se rendre sur le site de la FFAM pour s'imprégner des recommandations de la FFAM : <http://dirigeants.ffam.asso.fr/echangecollaboratif/o77.html> puis remplir les deux documents ci-joint :
 - La demande temporaire espace aérien. **(Nouveau document)**
 - La demande « Dossier manifestation aérienne », à envoyer notamment à la Préfecture de votre département, ci-jointe, ainsi que tous les documents demandés.

Il faut, afin de ne pas être pris par le temps, **nous communiquer deux mois à l'avance ces documents**. Ceci nous permettra de les valider et vous pourrez, après cette validation, les envoyer aux destinataires dans le délai imparti.

D'avance nous vous remercions d'appliquer ces consignes.

Nous sommes à votre disposition pour vous aider à préparer vos rencontres et manifestations publiques

Bien cordialement et bons vols

Claude LAUVERNIER

Titulaire
CCRAGALS

Tel Mobile: +33 (06) 31 11 59 50

Mail: lauvernier.lam@gmail.com